

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4233**

Intitulé

Métallier (BCP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Chambre de métiers d'Alsace (CMA)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de la Chambre de métiers d'Alsace

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254s Soudage, assemblage, pose, d ensembles métalliques et de chaudronnerie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le métallier assure les activités suivantes : - Préparer l'exécution de son propre travail et de celui de son équipe

- Réaliser un ouvrage en respectant les règles de sécurité
- Effectuer la livraison et la pose des ouvrages courants
- Effectuer des opérations courantes de maintenance
- Communiquer avec le client - relations commerciales de base
- Communiquer en interne à l'entreprise (objectifs et méthodes de travail, animation d'une petite équipe)
- Organiser son travail dans le respect des objectifs et en fonction des situations en cours de chantier
- Evaluer le temps de certains travaux entrepris et la valeur des matières d'oeuvre utilisées

Les compétences attestées par ce titre intègrent des connaissances liées aux techniques et technologies utilisées, à l'environnement de la fabrication ainsi qu'à des méthodologies et des savoir-faire spécifiques dans 2 grands domaines.

DOMAINE PRODUCTION

Etre capable de :

- Lire et réaliser un plan, un croquis d'exécution
- Etablir et/ou décoder une fiche de débit
- Réaliser une gamme de fabrication, un gabarit, un prototype
- Préparer et régler les machines dans le respect des tolérances
- Réaliser des assemblages et des découpages thermiques, un redressage thermique ou mécanique
- Travailler divers matériaux (acier, aluminium, inox, laiton, PVC)
- Assurer l'approvisionnement et le stockage des matériaux
- Transporter l'ouvrage (choix des modes de fixation, opérations de manutention, de levage)
- Poser l'ouvrage (techniques de calage, alignement, mise à niveau,...)
- Réaliser des joints de calfeutrement et d'étanchéité
- Etablir le procès-verbal des travaux pour réception par le client
- Assurer le suivi technique du chantier et signaler les anomalies
- Assurer des petites réparations sur machine ou matériel électrique
- Assurer l'entretien des véhicules, des machines et des outils

DOMAINES DE COMPETENCES TRANSVERSALES

Etre capable de :

- Communiquer avec des clients : expliquer un ouvrage
- Se mobiliser sur les objectifs de production : analyser une situation et proposer des solutions
- S'adapter au groupe et aux méthodes de travail : connaître les mécanismes de base d'une entreprise et les méthodes de travail d'une entreprise, remplir les documents internes
- Animer une petite équipe de travail : organiser la production d'une équipe et veiller au respect de l'hygiène et de la sécurité
- Organiser son travail dans l'espace et dans le temps en fonction des différentes situations des chantiers
- Connaître et gérer le temps des travaux entrepris et la valeur des matières d'oeuvre utilisées couramment pratiquée : établir la relation entre les temps et les coûts, gérer son temps de fabrication

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métallier travaille principalement en entreprise artisanale du Bâtiment. L'emploi s'exerce en atelier et au contact de la clientèle lors de la pose des ouvrages.

- Métallier - Ouvrier professionnel confirmé en métallerie
- Métallier-poseur
- Serrurier-métallier

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1601 : Métallerie d'art

F1607 : Pose de fermetures menuisées

H2902 : Chaudronnerie - tôlerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'examen du BCP Métallerie comporte quatre modalités d'évaluation:

- 1) Un contrôle sous la forme de deux positionnements réalisés en entreprise conjointement par le maître d'apprentissage et l'enseignant en fonction des objectifs définis en début de cursus par l'enseignant en entreprise avec le maître d'apprentissage, en présence de l'apprenti.
- 2) Un projet professionnel comprenant un dossier à constituer par l'apprenti et la réalisation d'une pièce en entreprise (exemples de projets réalisables : rampe, garde-corps, portail, marquise, métallerie décorative,...). Le projet professionnel donne lieu à une évaluation de la prestation écrite (dossier et pièce réalisée) et à une évaluation de la prestation orale (soutenance orale).

(Prestation écrite - Prestation orale)

- 3) Deux épreuves terminales :

- une étude de cas : épreuve écrite écrite sous la forme d'une mise en situation professionnelle à partir d'un cahier des charges et de documents ressources en usage dans la profession.
- une épreuve pratique de contrôle sous la forme d'une mise en situation de travail en atelier à partir d'un descriptif et/ou d'un plan avec nomenclature des matières premières.

- 4) Un contrôle continu : moyenne des notes obtenues en CFA.

Les deux positionnements, le projet professionnel et les deux épreuves terminales permettent la vérification des compétences acquises et ces évaluations sont transversales : chacune recouvre et permet d'évaluer l'ensemble des activités et des compétences attestées.

Le BCP Métallerie est délivré aux candidats ayant obtenu un minimum de 160 points sur 300 sans note éliminatoire (note éliminatoire : note inférieure à 10/20 en épreuve pratique de contrôle ; 0/20 pour les autres épreuves ou évaluations) et ayant satisfait à l'ensemble des épreuves et évaluations constitutives du règlement d'examen.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		- Représentants de la profession : 2 professionnels titulaires du Brevet de Maîtrise du secteur professionnel concerné et 1 professionnel salarié du secteur concerné - 2 formateurs des domaines généraux et 1 formateur des domaines professionnels
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Métallier (BCP)" avec effet au 31 janvier 2011 jusqu'au 22 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 14 octobre 1998 publié au Journal Officiel du 30 octobre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'BCP Métallerie'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 10 certifiés par an

Autres sources d'information :

<http://www.cm-alsace.fr>

Lieu(x) de certification :

Chambre de Métiers d'Alsace Espace Européen de l'Entreprise
30 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CFA LP Le Corbusier 15 rue Lixenbuhl
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

CFA LP du Bâtiment
Rue Gustave Eiffel
68700 CERNAY

Historique de la certification :

Certification précédente : Brevet de compagnon professionnel Métallerie